-K.D-
TERRITOIRE DE KIBUNGU

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

KIBUNGO

3217

Kibungu , le 19 Août 1960.-
, de

(') N° 2571 /FIN/DZ.

26 AOU 1960

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp

Feuille d'observation
n° 9023.06.60

Monsieur l'Ordonnateur Trésorier
du Ruanda -Urundi
à

U S U M B U R A

Monsieur l'Ordonnateur Trésorier,

J'ai l'honneur de vous faire tenir pour compétence deux exemplaires d'autorisation d'imputation à charge d'exercice clos pour ce qui concerne la dépense de 15.638 frs sous poste 61 du mois de juin.
L'Attestation d'octroi d'indemnité de brousse 2ième semestre 1958 datant du 1 juin 1960 de Monsieur le Résident du Ruanda a été annexée aux pièces justificatives 61/6.

Je vous retourne les pièces justificatives 61/6 qui m'ont été envoyées par erreur et prie de me faire parvenir les pièces justificatives 61/6, exemplaires destinés pour OrdonnateurTrésorier.

Le Comptable Territorial de Kibungu
DE ZUTTER.L.

(') Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

-K.D-
TERRITOIRE DE KIBUNGU

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

Kibungu : le / de 19 Août 1960.-

(1) N° 2571 /FIN/DZ.

Réf. n° :

Annexe / Bijlage :

Objet / Voorwerp :

Feuille d'observation
n° 9023.06.60

Monsieur l'Ordonnateur Trésorier
du Ruanda-Urundi
à

U S U M B U R A

Monsieur l'Ordonnateur Trésorier,

J'ai l'honneur de vous faire tenir pour compétence deux exemplaires d'autorisation d'imputation à charge d'exercice clos pour ce qui concerne la dépense de 15.638 frs sous poste 61 du mois de juin.
L'Attestation d'octroi d'indemnité de brousse 2ième semestre 1958 datant du 1 juin 1960 de Monsieur le Résident du Ruanda a été annexée aux pièces justificatives 61/6.

Je vous retourne les pièces justificatives 62/6 qui m'ont été envoyées par erreur et prie de me faire parvenir les pièces justificatives 61/6, exemplaires destinés pour OrdonnateurTrésorier.

Le Comptable Territorial de Kibungu
DE ZUTTER.L.

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

RUANDA-URUNDI
Service des Finances

143
8

Procès-verbal de déficit ou ~~excédent de caisse~~

L'an mil neuf cent soixante trente et un le jour du mois de Août

Nous (1) DE ZUTTER Luc.R.H. Comptable Territorial à KIBUNGU

après unification des écritures portées au livre de caisse de ce jour avons arrêté :

les entrées de fonds à la somme de frs 1.105.309,-

les sorties de fonds à la somme de frs 908.437,-

et l'excédent des entrées sur les sorties à la somme de frs 196.872,-

Le montant de l'encaisse réelle est de frs 181.234

Il résulte du rapprochement des chiffres ci-dessus que la caisse présente

un (2) déficit de frs 15.638,- (en lettres) QUINZE MILLE SIX CENT TRENTE HUIT FRANCS.-

Raisons supposées de cette différence :

Suite aux écritures sous poste 142 du mois d'août, en exécution de la feuille d'observation n° 9023.06.60 (dépense concernant l'exercice clos et non couverte par autorisation d'imputation).

En foi de quoi, nous avons dressé le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

(3)

(1) Nom, prénoms et qualité de l'agent verbalisant.
(2) Déficit ou excédent
(3) Signature de l'agent verbalisant.

Mod. 34 - C. 77 B - A 4 - 12 - 52

RUANDA - URUNDI

Bureau du Comptable

Procès - Verbal de situation de Caisse

à Kibungu

L'an mil neuf cent soixante

le trente et unième jour du mois Août

nous soussignés : (noms, initiales prénoms) DE ZUTTER.L. , comptable ~~sortant~~ actuel

, comptable ~~entrant~~

avons établi comme suit la situation de la caisse après l'opération comptabilisée au livre de caisse sous le N° 142

I. — DÉTAIL DE L'ENCAISSE

A. — Espèces		Nombre	Montant	Totaux
Billets de Frs.				
	1000	10	10.000	10.000
	500	10	5.000	5.000
	100	550	55.000	55.000
	50	800	40.000	40.000
	20	1000	20.000	20.000
	10	1900	19.000	19.000
	5	200	1.000	1.000
Pièces de Frs.	50	-	-	-
	5	1600	8.000	8.000
	2	2500	5.000	5.000
	1	4540	4.540	4.540
	0,50	1468	734	734
	0,20			
	0,10			
	0,05			

B. — Valeurs et encaisses des sous-comptables (détailler) :

Bons d'achat vivres Prison 12.960

Total de l'encaisse Cent quatre vingt un mille deux cent trente quatre Frs. 181.234,-

II. — ARRÊT DES ÉCRITURES AU LIVRE DE CAISSE

Entrées de fonds : 1.105.309,- Frs.

Sorties de fonds : 908.437,- Frs.

Solde des écritures 196.872,- Frs.

III. — OPÉRATIONS RESTANT A RÉGULARISER

Recettes rejetées (total) Frs

Dépenses rejetées (total) Frs

IV. — ENVOIS DE FONDS EN COURS DE ROUTE

Détail des envois pour lesquels l'accusé de réception n'est pas rentré :

n° ..... du ..... de frs .....

(I) Pour la remise : Pour la reprise : (I) Visa de l'autorité ayant assité à la remise reprise (Nom, initiales prénoms, fonction)

(1) Mentions et signatures à remplacer éventuellement par celles du comptable d'une part et du fonctionnaire supérieur en inspection ou du contrôleur des finances.

143
8

RUANDA-URUNDI
Service des Finances

Procès-verbal de déficit ~~ou excédent de caisse~~

L'an mil neuf cent soixante le trente et unième jour du mois de Août

Nous (1) DE BAUW Luc. R.H. Comptable Territorial à KIBUNGU

après unification des écritures portées au livre de caisse de ce jour avons arrêté :

les entrées de fonds à la somme de frs 1.105.309,-
908.437,-

les sorties de fonds à la somme de frs

et l'excédent des entrées sur les sorties à la somme de frs 196.872,-

Le montant de l'encaisse réelle est de frs 181.234

Il résulte du rapprochement des chiffres ci-dessus que la caisse présente

un (2) déficit de frs 15.638,- (en lettres) QUINZE MILLE SIX CENT TRENTE HUIT FRANCS.-

Raisons supposées de cette différence :

Suite aux écritures sous poste 14. du mois d'août, en exécution de la feuille d'observation n° 9023.00.66 (dépense concernant l'exercice clos et non couverte par autorisation d'imputation).

En foi de quoi, nous avons dressé le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

(3)

(1) Nom, prénoms et qualité de l'agent verbalisant.
(2) Déficit ou excédent.
(3) Signature de l'agent verbalisant.

Mod. 34 - C. 77 B - A 4 - 12 - 52

RUANDA - URUNDI

Bureau du Comptable

Procès - Verbal de situation de Caisse

à Kibungu

L'an mil neuf cent soixante

le trente et unième jour du mois Août

nous soussignés : (noms, initiales prénoms) DE ZUTTER.L. , comptable ~~xxxxx~~

, comptable actuel ~~xxxxxx~~

avons établi comme suit la situation de la caisse après l'opération comptabilisée au livre de caisse sous le N° 142

I. — DÉTAIL DE L'ENCAISSE

A. — Espèces		Nombre	Montant	Totaux
Billets de Frs.				
	1000	10	10.000	10.000
	500	10	5.000	5.000
	100	550	55.000	55.000
	50	800	40.000	40.000
	20	1000	20.000	20.000
	10	1900	19.000	19.000
	5	200	1.000	1.000
Pièces de Frs.	50	-	-	-
	5	1600	8.000	8.000
	2	2500	5.000	5.000
	1	4540	4.540	4.540
	0,50	1468	734	734
	0,20			
	0,10			
	0,05			

B. — Valeurs et encaisses des sous-comptables (détailler) :

Bons d'achat vivres Prison 12.960

Total de l'encaisse Cent quatre vingt un mille deux cent ✗ Frs. 181.234,-

II. — ARRÊT DES ÉCRITURES AU LIVRE DE CAISSE trente quatre

Entrées de fonds : 1.105.309,- Frs.

Sorties de fonds : 908.437,- Frs.

Solde des écritures 196.872,- Frs.

III. — OPÉRATIONS RESTANT A RÉGULARISER

Recettes rejetées (total) Frs

Dépenses rejetées (total) Frs

IV. — ENVOIS DE FONDS EN COURS DE ROUTE

Détail des envois pour lesquels l'accusé de réception n'est pas rentré :

n° ..... du ..... de frs .....

(I) Pour la remise : Pour la reprise : (I) Visa de l'autorité ayant assité à la remise reprise (Nom, initiales prénoms, fonction)

(I) Mentions et signatures à remplacer éventuellement par celles du comptable d'une part et du fonctionnaire supérieur en inspection ou du contrôleur des finances.

Mod. 34 - C. 81. - B I - 8-52

RUANDA - URUNDI

Bureau du Comptable

Procès - Verbal de situation de Caisse

à Kibungu

L'an mil neuf cent soixante

le trente et unième jour du mois Août

nous soussignés : (noms, initiales prénoms) DE ZUTTER.L. , comptable ~~xxxxx~~

, comptable ~~xxxxx~~ actuel

avons établi comme suit la situation de la caisse après l'opération comptabilisée au livre de caisse sous le N° 142

I. — DÉTAIL DE L'ENCAISSE

A. — Espèces		Nombre	Montant	Totaux
Billets de Frs.				
	1000	10	10.000	10.000
	500	10	5.000	5.000
	100	550	55.000	55.000
	50	800	40.000	40.000
	20	1000	20.000	20.000
	10	1900	19.000	19.000
	5	200	1.000	1.000
Pièces de Frs.	50	-	-	-
	5	1600	8.000	8.000
	2	2500	5.000	5.000
	1	4540	4.540	4.540
	0,50	1468	734	734
	0,20			
	0,10			
	0,05			

B. — Valeurs et encaisses des sous-comptables (détailler) :

Bons d'achat vivres Prison 12.960

Total de l'encaisse Cent quatre vingt un mille deux cent ✗ Frs. 181.234,-

II. — ARRÊT DES ÉCRITURES AU LIVRE DE CAISSE trente quatre

Entrées de fonds : 1.105.309,- Frs.

Sorties de fonds : 908.437,- Frs.

Solde des écritures 196.872,- Frs.

III. — OPÉRATIONS RESTANT A RÉGULARISER

Recettes rejetées (total) Frs

Dépenses rejetées (total) Frs

IV. — ENVOIS DE FONDS EN COURS DE ROUTE

Détail des envois pour lesquels l'accusé de réception n'est pas rentré :

n° ..... du ..... de frs. .....

(I) Pour la remise : Pour la reprise : (I) Visa de l'autorité ayant assité à la remise reprise (Nom, initiales prénoms, fonction)

(1) Mentions et signatures à remplacer éventuellement par celles du comptable d'une part et du fonctionnaire supérieur en inspection ou du contrôleur des finances.